

Savoir aménager les abords de son gîte ou de son point de vente en cohérence avec l'identité de son territoire (respect des essences locales etc....)

Module n° 10 : 16 janvier et 6 février 2007

Objectif : donner des indications sur les éléments identitaires à respecter en terme d'espèces végétales et d'aménagement des espaces. Ce module concerne les prestataires qui ont des extérieurs à aménager (caveaux, gîtes, campings, restaurants) ...

Contenu et connaissances acquises

Les stagiaires ont pu découvrir la diversité du paysage audois et sa spécificité végétale (liste et descriptif des essences adaptées à chaque petite région, à chaque microclimat). Les apports théoriques ont été complétés par des visites de structures d'accueil ayant réalisé des aménagements paysagers.